



Atelier Terre Ocre

Marie-Hélène Testu de Balincourt (EI)

60 rue des Cévennes 75015 PARIS

Tél : 0644696923

E-Mail : contact@terreocre.com

Web : www.terreocre.com

SIRET : 792698847 00037 - Immatriculation : RM 00746 17 92

Organisme de formation - N° de déclaration d'activité (NDA) : 11756240075

Assurance AXA Pro RC N°7306744804

Programme de formation cuisson en four de potier pratique professionnel

7 heures sur 1 journée en présentiel

22 novembre 2025

Objectifs pédagogiques :

Acquérir la maîtrise des techniques artisanales de cuisson en four de potier dans un atelier de céramiste professionnel.

Savoir choisir son four, le charger, le décharger, l'entretenir, élaborer des courbes de cuisson, programmer un four et cuire des pièces en céramique en sécurité.

Ces objectifs ne pourront être atteints que si le participant pratique rapidement après la formation afin d'appliquer les notions acquises lors de la formation.

Durée et calendrier :

1 journée

Le samedi 22 novembre 2025

Horaires :

De 9H30 à 13H00 et de 14H00 à 17H30.

L'accueil des participants se fera entre 9H15 et 9H30.

Public visé :

Toute personne souhaitant se former pour être capable d'utiliser un four de potier en sécurité afin d'exercer cette technique dans un cadre professionnel à temps plein ou à temps partiel

Prérequis :

Autonomie, rigueur, attention, respect du groupe

Absence d'allergies à l'argile ou à toutes autres matières premières utilisées en atelier de poterie (silice, kaolin, oxydes...)

Maîtrise de la langue française

Disposer d'un lieu où installer un four de potier ou pouvoir utiliser un four de potier dans un atelier après la formation.

Objectif personnel d'utiliser les techniques de cuisson apprises durant la formation dans le cadre de son métier de céramiste à titre professionnel (temps partiel ou temps plein)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, les formations en modelage ne sont pas toujours possibles. Il est impératif de me contacter pour évaluer la possibilité de suivre la formation dans l'atelier et des aménagements éventuellement possibles ou vous orienter vers des structures spécialisées.

Modalité de formation :

Formation collective en présentiel à l'atelier situé 60 rue des Cévennes 75015 Paris.

La formation aura lieu en un groupe de 8 stagiaires maximum durant le cours.

Coût de la formation :

209 € soit 29,85 € de l'heure. Ce prix est net de TVA. TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI

Le coût de la formation comprend le coût pédagogique, le coût technique et, le cas échéant, les supports de cours. Il ne comprend pas vos frais de déplacements, d'hébergement et de repas éventuels.

Il n'est pas possible de faire financer la formation par le CPF car cette formation ne prépare pas à un diplôme d'état type CAP, et Terre Ocre n'est pas encore agréé Qualiopi.

Si vous pouvez bénéficier d'un financement par un Organisme, vous devez faire une demande de prise en charge avant le début de la formation.

Vous serez tenu de fournir l'accord de financement lors de votre inscription.

Dans le cas où l'Organisme ne versait pas en début de formation la somme accordée, vous serez tenu de régler l'intégralité des coûts de formation et de vous faire rembourser par votre organisme de formation par la suite.

Modalités d'inscription :

L'inscription des stagiaires se fera, dans la limite des places disponibles, au fur et à mesure de la réception des dossiers d'inscriptions complets reçus.

Après lecture du programme de la formation, vous formulerez une demande par email afin de recevoir le contrat de formation (contenant les conditions générales de formation, le règlement intérieur et une autorisation de prélèvement) à compléter, parapher et signer par voie électronique.

Ce n'est qu'après encaissement d'un acompte correspondant à 87 € HT (30% du total de la formation) et mise en place d'un prélèvement automatique le jour de la formation pour le solde dû que le contrat sera validé et que vous recevrez une attestation d'inscription à la formation.

A l'expiration du délai de rétraction de 10 jours qui court à compter de la signature du contrat (14 jours, en application de l'article L.121-16 du Code de la consommation, pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement »), et sous réserve d'avoir encaissé l'acompte, votre inscription sera définitive et l'acompte non remboursable.

Le groupe se remplit au fur et à mesure des contrats conclus donc ne tardez pas à renvoyer votre dossier, puis le contrat, si vous souhaitez bénéficier de cette formation.

Une convocation avec les informations pratiques de la formation vous sera alors envoyée.

PROGRAMME ET DEROULEMENT

Méthodes pédagogiques et évaluations :

Alternance d'exposés pédagogiques et de démonstrations réalisés dans un atelier professionnel.

Démonstration de séquences pédagogiques suivies d'exercices pédagogiques et d'analyses en vue d'une progression et également dynamique d'exploration en groupe, démarches participatives, interrogatives, déductives, analogiques.

Echanges d'expériences.

Evaluation régulière des acquis sous forme de questionnaires, et de mise en situation.

Une feuille de présence sera tenue durant la formation et servira à l'établissement de l'attestation de formation.

Un questionnaire de satisfaction et une attestation de formation seront remis en fin de formation.

Moyens techniques :

L'atelier dispose de 2 grandes tables, de 2 fours de cuisson céramiques l'un à chargement vertical et l'autre à chargement horizontal, différents types de supports de cuisson.

Supports de cours écrits ou visuels, tableau blanc et Paper Board

Programme détaillé :

Choisir son four en fonction de sa production, de son installation électrique, de la place dont on dispose dans l'atelier

Calculer le coût d'une cuisson

Savoir entretenir son four et ses plaques de cuisson

Avoir une bonne ergonomie dans son travail lorsqu'on charge et décharge un four

Savoir les techniques d'enfournement des cuissons pour le biscuit/dégourdi et l'email, pour l'utilitaire ou pour les sculptures et savoir choisir les supports de cuisson adaptés

Respecter les mesures de sécurité

Savoir les différentes transformations subies par l'argile durant chaque étape de la cuisson pour devenir céramique, puis céramique émaillée,

Elaborer des courbes de cuisson pour des objets utilitaires, décoratifs et des sculptures en céramique, en biscuit, en dégourdi, en mono-cuisson, en cuisson email basse et haute température

Programmer une courbe de cuisson sur 2 programmeurs différents ainsi que le départ différé

Savoir utiliser des cônes pyrométriques

Connaître les spécificités de la cuisson de la porcelaine et de la terre papier

Identifier les principales causes d'accident de cuisson

Contrôler et analyser la qualité de son travail

Matériel à prévoir :

Une tenue adaptée au travail en atelier

De quoi prendre des notes durant la formation.

Profil de la formatrice :

Marie-Hélène TESTU a commencé à travailler la terre il y a plus de 25 ans et ce qui était au départ une activité de loisirs est devenue son métier.

Elle a pratiqué le modelage durant 12 ans puis a été formée au tournage par Thierry Fouquet à l'atelier Chemin de Terre.

Elle est titulaire d'un CAP tourneur en céramique et d'un diplôme d'animatrice d'atelier de céramique.

Elle enseigne le modelage, la sculpture et le tournage depuis plus de 8 ans.

Elle utilise une méthode pédagogique vous permettant de progresser en vous proposant des projets qui vous font peu à peu acquérir une maîtrise sûre et efficace en poussant la créativité de chacun vers une pièce aboutie.

Dans l'atelier Terre Ocre, elle accompagne également dans leur apprentissage des futurs céramistes qui sont dans une démarche de formation professionnelle, tout en continuant son activité d'artisanat d'art.